

AVIS DE TUNISIE CLEARING

Il est porté à la connaissance des intermédiaires en Bourse et du public que **TUNISIE CLEARING** a modifié les codes ISIN attribués aux droits de souscription et aux actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital en numéraire de la société AMI Assurances objet du prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° **21/1059** du **30 Août 2021**.

Ainsi, il faut lire sur la page **23** au niveau du paragraphe **2.14. Prise en charge par TUNISIE CLEARING:**

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN «**TN0007680077**» et non sous le code ISIN «TN0007680051», durant la période de souscription préférentielle, soit du 22/09/2021 au 14/10/2021 inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680085**» et non sous le code ISIN «TN0007680069», à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.